

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1986-1987

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 novembre 1986.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (1) sur le projet de loi de finances pour 1987, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES

(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 41

MONNAIES ET MÉDAILLES

Rapporteur spécial : M. Louis PERREIN

(1) *Cette commission est composée de : MM. Christian Poncelet, président ; Geoffroy de Montalembert, vice-président d'honneur ; Michel Durafour, Jean Cluzel, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, vice-présidents ; Emmanuel Hamel, Modeste Legouez, Louis Perrein, Robert Vizet, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; MM. René Ballayer, Stéphane Bonduel, Raymond Bourguin, Roger Chinaud, Maurice Couve de Murville, Pierre Croze, Gérard Delfau, Jacques Delong, Marcel Fortier, André Fosset, Mme Paulette Fost, MM. Jean Francou, Henri Goetschy, Georges Lombard, Roland du Luart, Michel Manet, Jean-Pierre Masseret, Josy Moinet, Jacques Moission, Lucien Neuwirth, Jacques Oudin, Bernard Pellarin, Jean-François Pintat, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, René Regnault, Robert Schwint, Henri Torre, André-Georges Voisin.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 363 et annexes, 395 (annexe n° 42), et T.A. 43.

Sénat : 66 (1986-1987).

SOMMAIRE

	Pages
I. — PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION	3
II. — EXAMEN EN COMMISSION	6
CHAPITRE PREMIER : Le programme de frappe	7
CHAPITRE II : Les autres fabrications	9
I. — La vente des monnaies étrangères	9
II. — La vente des médailles	9
III. — La vente des monnaies de collection	10
CHAPITRE III : Les dépenses	11
I. — Achats stockés et non stockés	11
II. — Personnel	11
III. — Fonctionnement	12
CHAPITRE IV : L'équilibre du budget des monnaies et médailles	13
I. — Le prix de cession des pièces	13
II. — L'effort de gestion	13
ANNEXE : Comparaison des budgets votés et exécutés	14

I. - PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION

A. - PRÉSENTATION DES CRÉDITS

Comme en 1984, 1985 et 1986, le budget de 1987 s'équilibre sans recours à une subvention de l'Etat.

Le volume des dépenses et des recettes est en progression de 37,9 millions de francs, soit 5,45 % par rapport à 1986. Mais il faut remarquer qu'en 1986 le budget avait connu une hausse de 23,45 % du fait de l'augmentation du programme de frappe.

1. LES RECETTES

(En francs.)

Grandes catégories de recettes	1985		1986		1987	
	Budget voté	Parts en % dans le total des recettes	Budget voté	Parts en % dans le total des recettes	Projet de budget	Parts en % dans le total des recettes
Produit de la vente des monnaies françaises	402.010.820	71,32	512.031.434	73,58	514.542.890	70,11
Produit de la vente des pièces destinées au T.O.M.	»	»	»	»	3.000.000	0,41
Produit de la fabrication des monnaies étrangères	40.000.000	7,10	42.000.000	6,03	27.000.000	3,68
Produit de la vente des médailles, marchandises et des prestations de services ..	85.100.000	15,10	96.220.000	13,83	110.000.000	14,99
Produit de la vente des monnaies de collection	33.000.000	6,93	41.313.000	5,94	75.000.000	10,22
Fabrication annexe ..	2.500.000	0,44	3.500.000	0,50	3.500.000	0,48
Divers	1.071.867	0,19	825.000	0,12	800.000	0,11
Total	563.682.687	100	695.889.434	100	733.842.890	100

2. LES DÉPENSES

(En francs.)

	Budget 1985	1985 1984	Budget 1986	1986 1985	Budget 1987	1987 1986
Aciats stockés et non stockés	255.935.529	+ 28,8	375.402.993	+ 46,7	404.369.939	+ 7,7
Frais de personnels ..	240.272.741	+ 6,5	251.700.553	+ 4,76	251.596.294	»
Fonctionnement et services extérieurs .	29.885.705	+ 8,46	34.132.830	+ 14,21	41.129.304	+ 20,5
Impôts et taxes	19.922.105	+ 15	20.308.058	+ 1,93	17.638.353	- 13,1
Sous-total ...	546.016.080	- 13,3	681.544.434	+ 24,8	714.733.890	+ 4,8
Immobilisations	17.666.607	- 54,5	14.345.000	- 18,8	19.109.000	+ 33,2
Total ...	563.682.687	- 15,7	695.889.434	+ 23,4	733.842.890	+ 5,4

Les caractéristiques essentielles du budget sont les suivantes :

– l'activité la plus importante retracée dans le budget annexe reste liée à la fabrication des pièces françaises. Plus de 70 % des recettes sont procurées par ce secteur.

En 1986 le programme de frappe de ces pièces avait connu une très forte croissance : 700 millions de pièces contre 592 en 1985. En 1986, le nombre des unités frappées devrait atteindre 765 millions ;

– les recettes escomptées de la vente des monnaies étrangères sont en forte réduction. La demande attendue des pays de la zone franc devrait se réduire fortement en raison de la situation financière des pays de cette région ;

– le produit de la vente des monnaies de collection est en croissance très forte : 75 millions de francs contre 41 millions de francs. Encore faut-il noter que la prévision budgétaire de 1986 sera très largement dépassée, la pièce de 100 F « Liberté » a connu un grand succès.

Ce poste illustre la politique commerciale de l'administration des monnaies et médailles qui cherche à développer la vente à l'étranger de pièces de collection. Les résultats obtenus paraissent encourageants.

— les charges d'exploitation :

● les frais de personnel sont en légère diminution. La suppression de quatorze emplois explique cette situation ;

● les frais de fonctionnement et services extérieurs progressent de 20,5 %. L'accroissement s'explique essentiellement par le poste « autres services extérieurs » qui reprend les dépenses liées à la politique commerciale et augmente de 5 millions de francs. Il s'agit essentiellement de frais de publicité, de déplacement et de rémunération d'intermédiaires.

L'objectif est de mettre en place un circuit cohérent d'intermédiaires.

● les achats stockés et non stockés varient essentiellement avec le programme de frappe ;

— les dépenses d'investissement sont poursuivies pour assurer la modernisation de l'outil de production.

Les autorisations de programme passent de 17,08 millions de francs à 18,75 millions de francs (+ 9,77 %).

Les crédits de paiement passent de 14,34 millions de francs à 19,10 millions de francs (+ 33,19 %).

Dans les équipements, il faut mentionner :

— l'aménagement de divers locaux et ateliers et du musée de l'établissement du quai Conti ;

— l'atelier de finition des flans, le renforcement de la sécurité et l'achat de matériel divers de l'usine de Pessac.

II. — EXAMEN EN COMMISSION

Dans sa séance du 6 novembre 1986, présidée par **M. Christian Poncelet, président**, la commission a procédé à l'examen du budget annexe des monnaies et médailles sur le rapport de **M. Louis Perrein**.

Après avoir présenté l'évolution des recettes et des dépenses qui progressent de 5,45 %, **M. Louis Perrein** a présenté ses observations. Il a rappelé les caractéristiques essentielles du budget annexe et retracé les principaux éléments de son activité.

A l'issue de l'exposé du rapporteur spécial, **M. Christian Poncelet** a regretté que la nouvelle pièce de 10 francs puisse être, du fait de sa dimension trop modeste, à l'origine de confusion notamment chez les personnes âgées.

M. Jean-Pierre Masseret a souhaité connaître les suites des graves problèmes connus par le passé par l'administration des monnaies et médailles.

Après avoir entendu les réponses du rapporteur spécial, la commission a décidé de proposer au Sénat **l'adoption du projet de budget annexe des monnaies et médailles**.

CHAPITRE PREMIER

LE PROGRAMME DE FRAPPE

La progression du programme de frappe entamée en 1986 se poursuit en 1987.

(En millions.)

Pièces	Programme pour 1984	Programme pour 1985	Programme pour 1986	Programme pour 1987
100 F	9	5	5	5
10 F commémorative	10	10	110	180
10 F	40	30	10	10
5 F	0,05	0,02	0,015	0,1
2 F	0,05	0,02	0,015	0,1
1 F	0,05	7	0,015	0,1
1/2 F	80	50	110	50
20 c	200	150	40	60
10 c	200	170	150	150
5 c	150	170	280	310
1 c	0,05	0,02	0,015	0,1
Nombre total de pièces ...	689,2	592,06	705,06	765,4

L'importance du programme de frappe des pièces de 10 F s'explique par le remplacement en cours des pièces de 10 F de modèle courant par un nouveau modèle en nickel pur.

Progressivement les anciennes pièces en cupro-nickel aluminium sont retirées. Un crédit de 1.650 millions de francs est inscrit à ce sujet au compte 906-04 « compte d'émission des monnaies métalliques ». En effet, cette opération de retrait est financée par le compte spécial du Trésor et non par le budget des monnaies et médailles.

Il convient de noter que sur les 5 millions de pièces de 100 F courantes, une partie, 100.000, sera constituée de pièces « commémoratives ». En 1986, ces pièces commémoratives avaient pour thème la liberté. En 1987, le thème sera l'égalité.

De même, sur les 190 millions d'unités qui sont prévues par le programme pour les pièces de 10 F, 10 millions seront des pièces commémoratives ayant pour thème Hugues Capet. L'an dernier, 19 millions d'unités sur 120 millions avaient eu pour thème le centenaire de la naissance de R. Schuman (1886-1963).

Le tableau qui suit retrace au 31 mai 1986 le montant total des réserves de monnaies métalliques détenues par la Banque de France.

Coupons	Circulation	Réserves Banque de France	Réserves Pessac	Ensemble des réserves
100 F	11.440.150	10.883.050	1.675.200	12.558.250
10 F	580.729.300	58.223.200	12.822.000	71.045.200
5 F	311.577.200	53.205.400	1.710.000	54.915.400
2 F	347.141.000	63.378.000	119.410.000	182.788.000
1 F	1.545.455.000	235.820.000	5.504.200	241.324.200
1/2 F	1.045.986.000	93.040.000	47.816.400	140.856.400
20 c	1.925.550.000	91.370.000	146.533.000	237.903.000
10 c	2.548.380.000	97.940.000	94.228.000	192.168.000
5 c	2.835.887.000	54.800.000	27.753.000	82.553.000
1 c	328.173.800	108.000	»	108.000
Total	11.480.319.450	758.767.650	457.451.800	1.216.219.450

La réserve est à peu près égale à 10 % du total mis en circulation. Pour la pièce de 100 F toutefois, cette réserve est supérieure. Les difficultés d'absorption de cette coupure expliquent l'importance de la réserve.

Le programme de frappe dégage un bénéfice d'émission qui apparaît au « Compte d'émission des monnaies métalliques ». 550 millions de francs sont inscrits à ce titre pour 1987 contre 600 en 1986. Le bénéfice du compte est constitué par la différence entre la valeur faciale des pièces et le prix de cession reçu par les monnaies et médailles.

CHAPITRE II

LES AUTRES FABRICATIONS

Par opposition au secteur des monnaies françaises où l'Hôtel des monnaies bénéficie d'un monopole hérité du privilège régalien, les autres fabrications de l'administration des monnaies se situent dans un secteur concurrentiel.

I. - La vente des monnaies étrangères.

Cette activité souffre de l'insolvabilité d'un certain nombre de pays, traditionnellement nos clients. La concurrence étrangère est très forte dans ce domaine. Nos acheteurs habituels sont les pays de la zone franc et aussi de Rwanda et Israël.

RECETTES ENCAISSÉES

(En millions de francs.)

1982	1983	1984	1985	1986 Estimation	1987 Budget
66,6	27,9	50,1	41,2	27	27

En 1984, 1985, et 1986, les prévisions budgétaires concernant la vente de ces pièces étaient de 30, 40 et 42 millions de francs.

II. - La vente des médailles.

Le secteur des médailles est en relative stagnation. Des efforts récents ont été déployés pour développer une politique commerciale. A la fois la vente directe et la signature de contrats de courtage sont

employées. Cette politique comporte un volet exportation important, dont les résultats en 1986 devraient être prometteurs ; le montant des exportations triplerait. Un effort de publicité a été entamé.

	1984	1985	1986 Estimations	1987 Budget
Recettes encaissées	68	78	80	94
Prévisions budgétaires	59,4	93,9	92	»

La vente des médailles regroupe l'essentiel des recettes du poste « Produit de la vente des médailles, marchandises et des prestations de services ».

III. — La vente des monnaies de collection.

Ce secteur est celui sur lequel le plus gros effort de prospection a été effectué.

Les pièces de collection françaises fabriquées à partir des pièces françaises ont connu, depuis que cette activité a été relancée en 1984, un grand succès. L'approche du marché américain a été faite, notamment au moyen de courtiers et d'intermédiaires. Un réseau d'intermédiaires est en cours de constitution.

Un effort a aussi été fait, avec succès également, pour les pièces de collection étrangères. Le marché paraît prometteur. Des possibilités de coopération semblent exister. L'administration des monnaies et médailles compte poursuivre la prospection commencée dans cette direction.

Les résultats obtenus marquent une progression très forte. La vente des monnaies de collection avait rapporté 22 millions de francs en 1984, 32 millions de francs en 1985. Le produit escompté est de 88 millions de francs pour 1986. Au budget de 1987, un chiffre de 75 millions de francs a été inscrit.

La vente des monnaies étrangères prend une place croissante dans ce total ; pour 1987, les recettes attendues à ce titre sont de 10 millions de francs.

Pour les pièces de collection françaises, la « Liberté éclairant le monde » a été un thème bien accueilli et les ventes ont été très satisfaisantes. Il est attendu aussi un marché important pour la pièce commémorant le centenaire de la naissance de R. Schuman.

CHAPITRE III

LES DÉPENSES

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier l'évolution des principaux postes de dépenses depuis 1984.

(En millions de francs.)

	1984 Dépenses	1985 Dépenses	1986 Budget	1987 Budget
Achats stockés et non stockés.....	359,6	270,4	375,4	404,3
Personnel.....	225,6	233,2	251,7	251,6
Fonctionnement et services extérieurs.....	27,5	28,3	34,1	41,12
Impôts et taxes.....	17,3	17,2	20,3	17,6
Amortissements.....	12,5	17,6	14,34	19,10
Total.....	642,4	566,7	695,89	733,84

I. — Achats stockés et non stockés.

Ce poste fluctue avec l'activité de frappe. Il reflète aussi l'évolution des stocks. La très forte progression de la frappe en 1986 et 1987 explique l'augmentation des dépenses de cette ligne.

II. — Personnel.

Les monnaies et médailles ont depuis quelques années entrepris un effort important d'informatisation, de modernisation. C'est pourquoi en 1987 la masse des salaires régresse très légèrement. Les effectifs devraient diminuer à la suite de départs à la retraite non remplacés.

La répartition des agents par catégorie d'activité évolue de la manière suivante :

	1985	1986
Activités administratives et de gestion	324	313
Activités de production du secteur des médailles	454	454
Activités de production du secteur des monnaies	364	363
Total	1.142	1.130

III. - Fonctionnement et services extérieurs.

Ce poste est en augmentation forte. Elle se décompose en deux lignes qui évoluent de la manière suivante :

	1986	1987	Pourcentage
Services extérieurs	13,133	15,02	+ 14,4
Autres services extérieurs	20,99	26,10	+ 24,3

Les deux raisons principales de l'accroissement des dépenses de services extérieurs tiennent aux frais d'impression des catalogues d'inventaire du Musée monétaire, et surtout aux frais informatiques en augmentation de 29 %.

Les « autres services extérieurs » regroupent les frais de publicité, de déplacement et la rémunération d'intermédiaires. C'est ici que se traduit l'effort de prospection effectué notamment dans le domaine des pièces de collection et dont les résultats apparaissent de manière très nette en 1986.

CHAPITRE IV

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET DES MONNAIES ET MÉDAILLES

I. — Le prix de cession des pièces.

La pièce de 100 F a été cédée au Trésor à un prix fixé de manière à assurer l'équilibre du budget. C'est ainsi qu'en 1985 et 1986, ce prix atteignait 42,1 F et 41,20 F. En 1987, ce prix est ramené à 31,90 F : il correspond au coût de revient, tel que le dégage la comptabilité analytique, majoré de 10 %. Cette méthode, utilisée pour toutes les autres pièces, marque l'aboutissement d'un effort de gestion important.

II. — L'effort de gestion.

Depuis quelques années la politique de cette administration a consisté à moderniser la gestion, à la rendre plus rigoureuse grâce à l'amélioration des inventaires. Des gains de productivité ont été systématiquement recherchés.

Dans le même temps, une diversification des activités a été opérée. Dans le domaine, porteur, des pièces de collection, la percée commerciale est très réussie. L'image de la « monnaie » sera mieux connue, grâce au Musée monétaire, dont les collections sont très riches.

Cette double orientation, vers une expansion commerciale et des activités mieux connues, devrait apporter une contribution importante à l'équilibre à long terme du budget annexe.

ANNEXE

COMPARAISON DES BUDGETS VOTÉS ET EXÉCUTÉS

1984

(En millions de francs.)

	1984				1985	
	Voté	Exécuté		Voté	Exécuté	
Achats	380,6	359,4	Monnaies françaises	521,2	524	
Personnels	229,8	225,6	Monnaies étrangères	30	50	
Fonctionnement	30,3	27,5	Médailles	76	68,6	
Impôts et taxes	18,4	17,3	Monnaies étrangères	30,6	22,3	
Amortissements	12,5	12,5	Annexes	3,4	3,4	
Total	671,7	642,4	Total	661,2	668,7	

1985

	1985				1986	
	Voté	Exécuté		Voté	Exécuté	
Achats	255,9	270,4	Monnaies françaises	402	404,8	
Personnels	240,3	233,2	Monnaies étrangères	40	41,2	
Fonctionnement	29	28,3	Médailles	83,1	104,5	
Impôts et taxes	19,9	17,2	Monnaies de collection	33	32,6	
Immobilisations	17,6	17,6	Divers	5,5	5,5	
Total	563,7	566,7	Total	563,7	588,7	

RECETTES 1986

	Voté	Exécuté (estimation)
Monnaies françaises	512	512
Monnaies étrangères	42	28
Médailles (marchandises, prestations)	96	97,5
Monnaies de collection	41,3	88,8
Annexes	3,5	3,5
Divers	1	»

La Commission des finances, réunie le 6 novembre 1986, sous la présidence de **M. Christian Poncelet, président**, a examiné le rapport sur le budget annexe des monnaies et médailles pour 1987, présenté par **M. Louis Perrein**, rapporteur spécial.

La commission a décidé de proposer au Sénat l'**adoption du projet de budget annexe des monnaies et médailles pour 1987.**